

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER VENDEUR EN VOYAGES

// DIPLÔME DE NIVEAU IV

DURÉE : 287H

CONSEILLER VENDEUR EN VOYAGES
// TITRE PROFESSIONNEL

Public	Toute personne souhaitant vendre et commercialiser des prestations touristiques
Accès à la formation	sur dossier, test et entretien de motivation
Pré-requis	Être demandeur d'emploi Avoir un niveau CAP/BEP ou BAC Avoir un niveau A2 en anglais
Moyens pédagogiques	» Formation alternant théorie et pratique » Mises en situation
Validation	• Titre professionnel de niveau IV • Les compétences sont évaluées par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants : » Une épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle » Un dossier de synthèse (pratique professionnelle) » Contrôle continu et entretien final

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conseiller, vendre en Français et en Anglais des prestations de tourisme
- Effectuer les réservations et émettre les documents de voyages
- Concevoir et commercialiser des prestations de tourisme

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 - Réserver des prestations touristiques

- Conseiller les différents types de clientèles en français et en anglais en identifiant leurs besoins et attentes
- Effectuer des réservations personnalisées
- Émettre les documents et les contrats de vente de correspondants

CCP 2 - Commercialisation des prestations touristiques

- Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais
- Vendre un produit touristique et des prestations complémentaires à une clientèle cible, en français et en anglais
- Assurer le suivi administratif d'un dossier client et appliquer la politique qualité de l'établissement

CCP 3 - Élaborer un forfait touristique

- Concevoir un forfait touristique et réaliser la cotation
- Promouvoir une offre commerciale forfaitaire en français et en anglais